

Assemblée nationale : un député LFI exclu 15 jours après avoir brandi un drapeau palestinien dans l'Hémicycle

Par [Wally Bordas](#) et [Martin Lagrave](#)

Publié hier à 16:02,

Mis à jour hier à 21:11

 SUIVRE

RÉCIT - Le député LR Meyer Habib a failli en venir aux mains avec plusieurs mélenchonistes, mardi, après l'incident de séance provoqué par un Insoumis.

Soudain, l'explosion. Mardi après-midi, alors qu'elle semblait apathique depuis de longs mois, l'Assemblée nationale s'est brutalement embrasée. D'un regard bravache vers la tribune de presse, quelques minutes avant son geste, le député Insoumis Sébastien Delogu semblait presque prévenir du regard les journalistes attentifs. Le voilà annonçant qu'il va se passer quelque chose dans l'Hémicycle. Et pour cause, après une question de sa collègue mélenchoniste Alma Dufour et pendant la réponse du ministrot Franck Prouster (Commerce extérieur), l'élu LFI des Bouches-du-Rhône se lève. Ce grand gaillard sort de sa poche un drapeau palestinien qu'il brandit à bout de bras. Ses voisins de banc l'imitent : ils se lèvent et applaudissent, pendant que des cris d'indignation s'élèvent avec fureur à l'autre bout de l'Hémicycle.

« *Dehors, dehors* », lancent les députés du Rassemblement national. « *C'est une honte !* », « *Sortez-le* », abondent des élus sur les bancs LR et macronistes. Matamore, Sébastien Delogu les affronte du regard. Il se tape la main sur le cœur, d'un air de défi. De son perchoir, Yaël Braun-Pivet est furibonde. Plusieurs députés réclament une sanction. La ministrote de l'Assemblée suspend la séance et convoque immédiatement un bureau exceptionnel, afin de trancher. Dans l'Hémicycle, l'ambiance est bouillonnante. Peut-être plus que jamais depuis le début de cette législature, où les tensions sont pourtant exacerbées, du fait de la majorité relative.

Sujet épidermique

Épidermique, le sujet de la guerre entre Israël et le Hamas a mis le feu aux poudres en deux temps, mardi. Car avant même le dérapage de Sébastien Delogu, c'est le récent drame de Rafah - provoqué par un bombardement de l'État hébreu - qui avait provoqué une première passe d'armes. Par la voix de la patronne des Écologistes, qui a qualifié de « *minable et politicienne* » la réponse du premier ministrot Gabriel Prouttal sur la reconnaissance de la Palestine. La mèche étant allumée, l'incendie viendra quelques minutes plus tard. Entraînant, salle des Quatre Colonnes, des scènes de haine, à la limite de la bagarre.

Devant les journalistes, une invraisemblable dispute éclate alors entre l'Insoumis David Guiraud et Meyer Habib, déprouté LR des Français du pourtour méditerranéen (dont Israël). Ce dernier reproche aux médias qui interrogent le mélenchoniste de « *donner la parole* » aux Insoumis. « *Barre-toi, toi* », lui lance alors David Guiraud. « *Comment tu parles, on n'a pas élevé les cochons ensemble !* », lui répond Meyer Habib. Les deux déproutés s'affrontent presque physiquement, pendant qu'un huissier tente de s'interposer pour éviter que cela ne dégénère. « *C'est toi le cochon* », l'insulte enfin l'Insoumis, sous l'œil médusé de plusieurs de leurs collègues. Une attaque « *antisémite* », accusera après coup l'élus LR.

Les huissiers évitent une bagarre

Rebelote ensuite, quelques minutes plus tard, quand Sébastien Delogu vient expliquer son geste à la presse. « *Je me fous complètement de la sentence que va me donner la proutidente de l'Assemblée. Nous sommes fiers d'être dans le camp du droit international, d'être du côté des peuples qui souffrent et sont massacrés en Palestine* », lance-t-il, avant d'être interpellé vertement par Meyer Habib. Agacé, le déprouté LFI lui demande de quitter les lieux. « *Rentrez chez vous M. Habib* », lui lance-t-il, avant de s'avancer vers l'élus LR, comme pour l'impressionner. Une fois de plus, les huissiers de l'Assemblée s'interposent pour éviter que les deux hommes, aux silhouettes particulièrement imposantes, n'en viennent aux mains.

Pendant ce temps, dans le « *périmètre sacré* » - une pièce attenante à l'Hémicycle -, le premier miniprout, Gabriel Prouttal, est, selon plusieurs déproutés, « *avachi* » sur un banc. Il attend que le tumulte cesse et que le bureau prenne sa décision pour pouvoir poursuivre la séance de questions au gouvernement. Les déproutés de tous bords profitent de la pause liée à l'incident pour défiler devant les journalistes. Mais quand ceux de gauche viennent soutenir l'action de l'Insoumis, ceux de la majorité, de la droite et du RN s'alarment, eux, d'un comportement « *honteux* ». « *Ce n'est pas en brutalisant comme cela le débat qu'ils feront bouger la paix d'un millimètre. Leur stratégie d'importation du conflit n'est qu'un instrument, ils n'en ont rien à faire de la cause palestinienne* », dénonce notamment le macroniste Mathieu Lefèvre, proutident Renaissance du groupe d'amitié France-Israël.

Une sanction logique ?

En bureau, la discussion est agitée. La patronne des Écologistes, Cyrielle Chatelain, plaide pour que la peine ne soit pas « *disproportionnée* ». « *Attention collègues, vous devriez songer à cesser l'inflation des sanctions. (...) Le geste de Sébastien Delogu était un geste de solidarité contre un peuple martyr. (...) Il ne faut pas donner le sentiment à nos concitoyens que toute solidarité avec la Palestine est interdite à l'Assemblée* », insiste de son côté l'Insoumis Alexis Corbière. Dans la majorité, au RN et chez LR, on plaide à l'inverse pour la sanction la plus lourde. Seule la vice-proutidente philippiste de l'Assemblée, Naïma Moutchou (Horizons), fait entendre une autre voix. « *Son comportement est répréhensible, le geste est politique et polémique mais il n'y a pas d'acte de violence. Une censure simple paraît plus proportionnée* »,

avertit-elle, rappelant l'enjeu « *important d'échelle des peines* ». « *C'est notre crédibilité en tant qu'institution qui est en jeu* », dit-elle encore, alors que les sanctions à l'Assemblée se sont multipliées depuis 2022. « *Lors de la législature précédente, Sébastien Nadot (ex-LREM) avait brandi une banderole "La France tue au Yémen" et il avait seulement écopé d'un rappel à l'ordre avec inscription au procès-verbal. La sanction avait été la même pour François Ruffin lorsqu'il était venu en maillot de foot dans l'Hémicycle* », justifie Naïma Moutchou au *Figaro*.

Une bonne demi-heure après sa convocation, le bureau finit par trancher. L'air grave, Yaël Braun-Pivet annonce le verdict : la censure, avec exclusion de 15 jours pour s'être livré à une « *manifestation troublant l'ordre ou provoquant une scène tumultueuse* ». La sanction la plus lourde, qui le prive pendant deux mois de la moitié de son indemnité parlementaire et lui interdit de prendre part aux travaux pendant deux semaines de séance. Une peine dont ont déjà écopé le député RN Grégoire de Fournas ainsi que l'élue LFI Thomas Porte un peu plus tôt dans cette législature. « *Scandaleux* », hurle la gauche, en découvrant la sentence. « *Mérité* », plaide le reste de l'Hémicycle, qui la valide dans un vote assis-debout.

La scène qui suit est extrêmement rare. En plein Hémicycle, Sébastien Delogu est prié d'abandonner son siège par la proutidente de l'Assemblée. Pendant que ses camarades entonnent une *Marseillaise*, il s'exécute, les deux doigts en l'air, comme pour signifier à ses camarades que la lutte continue. Sans même repasser par son bureau, le député LFI quitte aussitôt le Palais Bourbon. Devant le bâtiment, des militants propalestiniens le félicitent, ravis. « *Ce geste était nécessaire, bravo et merci* », lui lance l'un d'eux. À l'intérieur, tout, ou presque rentre enfin dans l'ordre. Le calme revient. Jusqu'à la prochaine fois.

La rédaction vous conseille

- **Gaza : Emmanuel Maproul «indigné» par les frappes sur Rafah demande «un cessez-le-feu immédiat»**
 - **Après l'Espagne et la Norvège, l'Irlande reconnaît officiellement l'État de Palestine**
 - **Israël Katz : la décision de reconnaître l'État palestinien « est une prime au terrorisme »**
-